Financement de l'entrepreneuriat et des projets d'innovation

ECTS : 3

Enseignant responsable : Emmanuel FREMIOT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Cette UE est en 2 parties

1er partie Emmanuel Frémiot (18h)

CONTEXTE

Depuis une trentaine d'années, les pouvoirs publics ont mis en place des incitations fiscales permettant le développement d'un marché de financement dédié aux entreprises à forte valeur ajoutée. Ces acteurs ont su au fil des ans, créer des techniques et des procédures qui leur sont propres afin de réaliser et suivre leurs investissements. Dans ces conditions, il devient incontournable pour les futurs entrepreneurs, financeurs ou accompagnateurs des projets de création d'entreprise fondés sur l'innovation de comprendre les pratiques liées à leur financement.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce cours a pour objectif d'initier les apprenants aux techniques classiques d'évaluation des entreprises. Il abordera les difficultés et limites propres à chacune de ces techniques selon le profil et la maturité des entreprises à évaluer et permettra ainsi aux apprenants d'acquérir les connaissances conceptuelles et pratiques sur ce que représente la valorisation d'entreprise. Ce cours a également pour objectif de montrer la logique d'un processus d'investissement associée aux différentes logiques, attentes et contraintes des investisseurs (conditions et modalités de financement de projets entrepreneuriaux). Une pratique sera proposée apprenants au travers un cas lors des deux dernières séances.

DEROULEMENT DU COURS

Séance 1 : Présentation des outils permettant de réaliser un choix d'investissement (valeur actuelle, valeur actuelle nette, taux de rentabilité d'un investissement, principaux raisonnements)

Séance 2 : Méthodes de valorisation – basées sur le profit (rendement, rentabilité), patrimoniales (ANCC, Godwill), méthodes des «?Discounted Cash Flows?» et de multiple de comparaisons

Séance 3 : Processus d'investissement (1) - Gérer la relation entrepreneur / investisseur lors d'une levée de fonds

Séance 4 : Processus d'investissement (2) - Outils et méthodes appropriées au financement de la création (pacte d'actionnaires, instruments juridico-financier)

Séance 5 : Simulation (1) - Constitution des équipes et prise en main du cas

Séance 6 : Simulation (2) - Confrontation des équipes (Entrepreneurs vs Investisseurs) pour la négociation de leur levée de fonds

2 ème partie Michel Poix (6h)

CONTEXTE

Etudier les principes de financement des projets fortement capitalistiques et innovants : grandes infrastructures dans les domaines de l'énergie, des transports ou dans les secteurs industriels d'avenir notamment liés au développement durable (Aérospatiale, Systèmes d'informations, Traitements de l'eau et des déchets…).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux techniques du financement de grands projets sur la base de l'anticipation des ressources futures attendues financières ou/et sociétales. On mettra, en particulier, l'accent sur le caractère international des ressources financières.

DEROULEMENT DU COURS

Séance 1 : Les méthodes globales permettant la prise en compte des contraintes sociétales et du développement durable : Méthodes Cout/Avantages : Méthodes Multicritères. Etudes de Cas

Séance 2: Les projets internationaux et le financement international. Les grandes contraintes juridiques et réglementaires: Monnaie de référence, Notation, Risques anticipés et leurs Couvertures. Etude de cas

TRAVAIL DEMANDE AUX ETUDIANTS EN DEHORS DU COURS

Lectures d'exemples concrets de référence

METHODOLOGIE /APPROCHE PEDAGOGIQUE

Enseignement magistral de synthèse s'appuyant sur des cas.

Compétences à acquérir :

Cf description du contenu de l'enseignement

Pré-requis obligatoires

Socle financier : connaissance d'un compte de résultat, d'un bilan et d'un tableau de flux

Pré-requis recommandés

Aucun

Mode de contrôle des connaissances :

Simulation de cas : 100%

Coefficient : 3.00

Bibliographie, lectures recommandées :

-BATTINI P. (2017), Guide pratique du capital investissement et des aides publiques, L'Harmattan Paris. -BATTINI P. (2005), Financer son entreprise de la création à la transmission par le capital-investissement, Maxima, Paris. -BETBEZE J.-P., SAINT-ÉTIENNE Ch. (2006), Une stratégie PME pour la France, Rapport remis au Conseil d'Analyse Économique, La documentation Française, Paris. -CHERIF M. (2008), Le capital-risque (2009), 2e éd., Les Essentiels de la Banque, Revue Banque Édition -DEMARIA C. (2008), Introduction au private equity - Les bases du capital-investissement, 2e éd., Les Essentiels de la Banque, Revue Banque Édition -DEMARIA C. et FOURNIER M. (2008), Profession Business Angel - Devenir un investisseur providentiel averti, Les Essentiels de la Banque, Revue Banque Édition -GLACHANT J., LORENZI J.-H, TRAINAR P. (2008), Private equity et capitalisme français, Rapport remis au Conseil d'Analyse Économique, La Documentation française, Paris. -MOUGENOT G. (2014), Tout savoir sur le capital-investissement, 4e édition, Gualinoéditeur, Paris. -MOULIN F., SCHMIDT D. (2017), Les Fonds de Capital Investissement, Gualino éditeur, Paris. -POITRINAL F.-D. (2009), Le capital-investissement - Guide juridique et fiscal, 4e édition, Revue Banque Édition -RIVAUD-DANSET D., DUBOCAGE E. (2002), « Government Policy on Venture Capital », Venture Capital, Vol. 4, Londres.

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16